

Cub Cadet®

Parts/Warranty Supplement

Product Registration and Customer Support

◇ Please register your product on our website, www.cubcadet.ca.

Please do NOT return the unit to the retailer from which it was purchased, without first contacting Customer Support.

If you have difficulty assembling this product or have any questions regarding the controls, operation, or maintenance of this machine, you can seek help from the experts. Choose from the options below:

◇ Locate your nearest dealer from Customer Support: 1-800-668-1238

◇ Contact Cub Cadet • P.O. Box 1386 • 97 Kent Avenue • Kitchener, Ontario, Canada • N2G 4J1

Replacement Parts

Part Number	Description
754-06354	Deck Belt, 48" Deck
754-04329A	Deck Belt, 54" Deck
754-06094	Deck Belt, 60" Deck
954-04317A	Drive Belt
742-05534	Blades, 48"
742-05533	Blades, 54"
742-05516	Blades, 60"
618-07417	Deck Spindle, 48"
618-07416	Deck Spindle, 54"
618-07386	Deck Spindle, 60"
734-04155	ZTX Deck Wheel
925-1707D	Battery
751-19388	Gas Cap

Part Number	Description
746-05131A	Throttle Control Cable (Kawasaki FR & FX Twin Engines)
746-04847A	Choke Control Cable (Kawasaki FR & FX Twin Engines)
746-05811A	Throttle/Choke Cable (Kohler 7000 Series Twin Engines)
625-05002	Key
631-07159	Discharge Chute Assembly
634-05479	Rim Assembly
934-0255	Tire Valve
734-05323	Tire, 23 x 12 - 12 (48" ZTX Models)
734-05324	Tire, 22 x 12 - 12 (54" & 60" ZTX Models)
634-07284	Front Wheel Assembly



Attachments & Accessories

Part No.	Part
49A70001100	48" Triple Bagger
49A70002100	54"/60" Triple Bagger
19A70064100	48" Mulch Kit
19A70065100	54" Mulch Kit
19A70066100	60" Mulch Kit
19B40026100	Cub Hauler
490-850-0018	Extended Spark Plug Wrench
490-850-0008	Oil Siphon
490-850-0005	Blade Removal Tool
490-900-0045	Oil Filter Wrench
19A70063OEM	52" All Season Plow
759-05742	Plow Extension Kit (60")
59C30052150	Heavy Duty Striping Kit

CUB CADET LLC -- LIMITED WARRANTY

The limited warranty set forth herein is given by Cub Cadet LLC with respect to a new Cub Cadet® product (hereinafter “Product”) purchased and used in the United States and/or Canada to the Initial Purchaser (as defined herein). This limited warranty does not cover Emission Control Systems and is not a Federal Emission Control Warranty Statement, as defined by U.S. federal law. Please refer to the Federal Emission Control Warranty Statement in the operator’s manual for warranties covering Emission Control Systems.

Scope of the Limited Warranty

Cub Cadet LLC warrants that the Product (except with regard to the components and circumstances defined below as “Exclusions”) will be free from defects in materials and workmanship during the Warranty Period, as defined below. For purposes of this limited warranty, the “Initial Purchaser” is the first person/company to purchase this new Product from an authorized Cub Cadet dealer, distributor, and/or retailer of such products, including a party for whom said Product was purchased as a gift. This limited warranty is non-transferrable. During the Warranty Period, Cub Cadet LLC will, at its option, either repair or replace any original part that is covered by this limited warranty and is determined to be defective in workmanship or material. “Commercial Use” shall be defined as any commercial, professional, agricultural, institutional, or income-producing use of the Product. See notes below as to Commercial Use Warranty.

Cub Cadet® Warranty Information	
Handheld Product*	Warranty Period
Chainsaws, Cultivators, Blowers, Brushcutters, Trimmers	3 Year
Wheeled Chore and Snow Product*	
Chipper-Shredders, Chipper-Shredder Vacuums, Blowers, Log Splitters, Snow Blowers	3 Year
Tillers, String Trimmers, Lawn Edgers, Pressure Washers CC3224, CC3425 & CC4033	3 Year†
Pressure Washers	2 Year†
Battery Powered Product	
CC 30 e, XT1 LT42 e, RZT S Zero	3 Year†
CC30 e & XT1 LT42 e Batteries	4 Year†
Gas Powered Product	
Ultima ZTX Series	4 Year/500 hour (whichever comes first)
Z-Force SX	4 Year/500 hour (whichever comes first)
Walk-Behinds, Wide-Area Walk-Behinds, CC30 Riders, XT1 & XT2 Enduro Series, RZT S/SX, Ultima ZT Series, Z-Force S	3 Year†
23" Walk-Behinds, XT3 Enduro Series	4 Year†
Rotary Spreader	1 Year
Gas Blowers, PRO HW	2 Year
PRO Z 100 S	4 Year/500 hour (whichever comes first)
PRO Z 500/700/900, TANK LZ/SZ	3 Year
Utility Vehicle*	
Challenger Series, Volunteer Series	1 Year

Additional Warranty Notes
Lead-Acid Batteries: Are covered by a one (1) year prorated limited warranty against defects in material and workmanship, with 100% replacement during the first three (3) months, from the date of original purchase by the Initial Purchaser. After three (3) months, the battery replacement credit is based on the months remaining in the twelve (12) month period, dating back to the date of original purchase by the Initial Purchaser. Any replacement battery will be warranted only for the remainder of the original warranty period.
Frames: The frame, chassis, and front axle on all XT1, XT2 and XT3 products are covered for “Residential Use” by a five (5) year limited warranty. The frame on all Ultima ZT and ZTX series products are covered for “Residential Use” by a seven year Limited Lifetime Warranty.
Mowing Decks: 1) Cub Cadet LLC warrants the mowing decks under the warranty of the product it came with unless otherwise stated. 2) When so equipped, the optional fabricated cutting deck shell (excluding wear parts, etc. thereon) shall be warranted against defects in material and workmanship for the lifetime of the product, namely for as long as it is owned by its Initial Purchaser or the party for whom it was originally purchased as a gift, or seven (7) years from the date of its initial sale to an Initial Purchaser, whichever comes first. 3) The deck shell, deck spindles, and deck steel pulleys (collectively the “Deck Assembly”) on PRO Z 500 / 700 / 900 product only, shall also be warranted to be free from defects in material and workmanship for up to an additional two (2) years (a total of five (5) years from date of purchase) or 1,750 cumulative hours of operation, whichever comes first. For purposes of clarity, no hour limitation applies during the initial three (3) year period described above.
Snow Blowers: Three-Stage and Two-Stage HP - Aluminum auger gear boxes have a five (5) year limited warranty.
CORE® Powered Product: Please refer to warranty with Operator’s Manual.
L and S Series: RZT L/LX, Z-Force L/LX/SZ, PRO Z 100 L, Z-Force Commercial (LZ/SZ), and Tank (L/S): Please refer to warranty included with Operator’s Manual.
Attachments/Accessories: Please refer to warranty with Operator’s Manual.
*Limited Commercial Use Warranty: Handheld products – 90 days; Chipper-Shredder Vacuums, Blowers, Log Splitters, Snow Blowers – 1 year; Utility Vehicle – 6 month.
† No Commercial Use Warranty: Tillers, String Trimmers, Lawn Edgers, Pressure Washers, Battery Powered Product, Walk Behind Mowers, CC30 Riders, Enduro Series, RZT S/SX, Ultima ZT Series, and Z-Force.

The limited warranty is non-transferrable

How to Get Service Under This Limited Warranty

In order to qualify for the limited warranty, as set forth herein, the repairs made under this warranty must be performed by an authorized Cub Cadet service provider. To locate a Cub Cadet service provider, contact your authorized Cub Cadet dealer, distributor, or retailer, or contact Cub Cadet LLC at P.O. Box 368023, Cleveland, Ohio 44136-0019, or call 1-877-282-8684, or log on to our Website at www.cubcadet.com. For Canada, contact MTD Products Limited, 97 Kent Ave, Kitchener, ON N2G 3R2, or call 1-800-668-1238, or log on to our Website at www.cubcadet.ca. This limited product warranty is provided by Cub Cadet LLC and is the only product warranty provided by Cub Cadet LLC for the Product. A COPY OF YOUR SALES RECEIPT IS REQUIRED FOR WARRANTY SERVICE.

What This Limited Warranty Does Not Cover

This limited warranty does not cover the following (the "Exclusions"):

1. Product purchased outside of the United States or Canada.
2. Emission Control Systems. These items are subject to a separate warranty under the applicable Federal Emission Control Warranty Statement. Please refer to the applicable Federal Emission Control Warranty Statement for terms and conditions relating to Emission Control Systems.
3. Damage due to lack of maintenance and/or improper maintenance, as described in the operator's manual.
4. Normal wear and tear resulting from use of the Product.
5. Normal Wear Parts (as defined herein) are warranted to be free from defects in material and workmanship for a period of thirty (30) days from the date of original purchase by the Initial Purchaser for residential use, and for 30 days or 100 hours (whichever occurs first) for Product used commercially. Depending on Product, Normal Wear Parts include, but are not limited to items such as: belts, blades, blade adapters, grass bags, rider deck wheels, seats, shave plates, skid shoes, tines, filters, nozzles, hoses, O-rings, spray guns, wands, tires, spark plugs, fuses, bump knobs, outer spools, cutting line, inner belts, starter pulley, starter rope, drive belts, saw chains, guide bars, and other consumable items.
6. Log splitter pumps, valves, and cylinders are covered for a period of one (1) year.
7. Use of the product that is not consistent with the intended use thereof, as described in the operating instructions, including, but not limited to, abuse, misuse and/or neglect of the Product, or any use inconsistent with and/or non-compliant with instructions contained in the Operator's Manual. This includes operation in sandy and/or corrosive environments.
8. Any Product that has been altered or modified in a manner not consistent with the original design of the Product or in a manner not approved by Cub Cadet LLC.
9. Paint repairs or replacements for defective paint (including materials and application) are covered for a period of three (3) months.
10. Wheel rims (when so equipped) are covered for a period of three (3) months for manufacturing defects.

This warranty does not cover, and Cub Cadet LLC disclaims any responsibility for, matters including, but not limited to, the following:

1. Loss of time or loss of use of the Product.
2. Transportation costs and other expenses incurred in connection with the transport of the Product to and from the authorized Cub Cadet service provider.
3. Any loss or damage to other equipment or personal items.
4. Damages caused by improper maintenance or the use of other than the specified fuel, oil, or lubricants, as approved in the operator's manual.
5. Damage resulting from the installation or use of any accessory or part not approved by Cub Cadet LLC for use with the Product.

Limitations

1. THERE ARE NO IMPLIED WARRANTIES, INCLUDING, BUT NOT LIMITED TO, ANY IMPLIED WARRANTY OF MERCHANTABILITY OR FITNESS FOR A PARTICULAR PURPOSE. NO WARRANTY SHALL APPLY AFTER THE APPLICABLE WARRANTY PERIOD, AS SET FORTH ABOVE, AS TO THE PARTS AS IDENTIFIED. NO OTHER EXPRESS WARRANTY OR GUARANTY, WHETHER WRITTEN OR ORAL, EXCEPT AS MENTIONED ABOVE, GIVEN BY ANY PERSON OR ENTITY, INCLUDING A DEALER OR RETAILER, WITH RESPECT TO ANY, PRODUCT SHALL BIND CUB CADET LLC. DURING THE WARRANTY PERIOD, THE EXCLUSIVE REMEDY IS REPAIR OR REPLACEMENT OF THE DEFECTIVE PART, AS SET FORTH ABOVE. (SOME STATES DO NOT ALLOW LIMITATIONS ON HOW LONG AN IMPLIED WARRANTY LASTS, SO THE ABOVE LIMITATION MAY NOT APPLY TO YOU.)
2. THE PROVISIONS, AS SET FORTH HEREIN, PROVIDE THE SOLE AND EXCLUSIVE REMEDY ARISING FROM THE SALE. CUB CADET LLC SHALL NOT BE LIABLE FOR INCIDENTAL OR CONSEQUENTIAL LOSS OR DAMAGES INCLUDING, WITHOUT LIMITATION, FOR TRANSPORTATION OR FOR RELATED EXPENSES, OR FOR RENTAL EXPENSES TO TEMPORARILY REPLACE A WARRANTED PRODUCT. (SOME STATES DO NOT ALLOW THE EXCLUSION OR LIMITATION OF INCIDENTAL OR CONSEQUENTIAL DAMAGES, SO THE ABOVE EXCLUSION OR LIMITATION MAY NOT APPLY TO YOU.)
3. IN NO EVENT SHALL RECOVERY OF ANY KIND BE GREATER THAN THE AMOUNT OF THE PURCHASE PRICE OF THE PRODUCT SOLD. ALTERATION OF THE SAFETY FEATURES OF THE PRODUCT SHALL VOID THIS LIMITED WARRANTY. YOU ASSUME THE RISK AND LIABILITY FOR LOSS, DAMAGE, OR INJURY TO YOU AND YOUR PROPERTY, AND/OR TO OTHERS AND THEIR PROPERTY, ARISING OUT OF THE USE OR MISUSE OR INABILITY TO USE THE PRODUCT.
4. This limited warranty extends to the Initial Purchaser only and, except as otherwise stated herein, the applicable Warranty Period will begin on the original date of purchase of the Product. In the event that the original date of purchase of the Product is indeterminable, then the Warranty Period shall be established as beginning on the Product's date of manufacture, as determined by Cub Cadet LLC, and ending six (6) months after the applicable Product Warranty Period, as defined above. In no event shall a Product's warranty extend beyond the applicable Warranty Period.

How State Law Relates to This Warranty

This limited warranty gives you specific legal rights, and you may also have other rights, which vary from state to state.

Cub Cadet®

Document Pièces et garantie

Enregistrement du produit et service après-vente

◇ Veuillez enregistrer votre produit sur www.cubcadet.ca.

Veillez NE PAS retourner la machine au détaillant qui vous l'a vendue, sans vous adresser d'abord au service après-vente.

Nos techniciens peuvent vous aider si vous avez des difficultés en assemblant cette machine ou si vous avez des questions concernant ses commandes, son fonctionnement ou son entretien. Choisissez parmi les options ci-dessous :

◇ Rendez visite au concessionnaire le plus proche de chez vous en appelant le service après-vente au 1-800-668-1238.

◇ Écrivez-nous à Cub Cadet • P.O. Box 1386 • 97 Kent Avenue • Kitchener, Ontario, Canada • N2G 4J1

Pièces de rechange

N°. de pièce	Description	N°. de pièce	Description
754-06354	Courroie de plateau de coupe, 48 po	746-05811A	Câble de l'obturateur et d'étrangleur (Kohler)
754-04329A	Courroie de plateau de coupe, 54 po	746-05131A	Câble de l'obturateur (Kawasaki)
754-06094	Courroie de plateau de coupe, 60 po	746-04847A	Câble d'étrangleur (Kawasaki)
954-04317A	Courroie d'entraînement	625-05002	Clé
742-05534	Lame, 48 po	631-07159	Goulotte d'éjection latérale
742-05533	Lame, 54 po	634-05479	Ensemble de jante
742-05516	Lame, 60 po	934-0255	Valvule de pneu
618-07417	Fusée de plateau de coupe, 48 po	734-05323	Pneu, 23 x 12 - 12 (48 po)
618-07416	Fusée de plateau de coupe, 54 po	734-05324	Pneu, 22 x 12 - 12 (54 po, 60 po)
618-07386	Fusée de plateau de coupe, 60 po	634-07284	Ensemble de roue avant
734-04155	Roue de plateau de coupe		
925-1707D	Batterie		
951-19388	Capuchon d'essence		

Cub Cadet®

Document Pièces et garantie

Enregistrement du produit et service après-vente

◇ Veuillez enregistrer votre produit sur www.cubcadet.ca.

Veillez NE PAS retourner la machine au détaillant qui vous l'a vendue, sans vous adresser d'abord au service après-vente.

Nos techniciens peuvent vous aider si vous avez des difficultés en assemblant cette machine ou si vous avez des questions concernant ses commandes, son fonctionnement ou son entretien. Choisissez parmi les options ci-dessous :

◇ Rendez visite au concessionnaire le plus proche de chez vous en appelant le service après-vente au 1-800-668-1238.

◇ Écrivez-nous à Cub Cadet • P.O. Box 1386 • 97 Kent Avenue • Kitchener, Ontario, Canada • N2G 4J1

Accessoires et équipement annexe

Numéro de modèle	Description
49A70001100	Bac récupérateur de 48 po
49A70002100	Bac récupérateur de 54 po, 60 po
19A70064100	Ensemble de déchiquetage 48 po
19A70065100	Ensemble de déchiquetage 54 po
19A70066100	Ensemble de déchiquetage 60 po
19B40026100	Remorque
490-850-0018	clé de bougie
490-850-0008	Siphon d'huile
490-850-0005	Outil pour démontage de lame
490-900-0045	clé de filtre à huile
19A70063OEM	Charrue de 52 po
759-05742	Extension de charrue (60 po)
59C30052150	Ensemble de rayage

CUB CADET LLC -- GARANTIE LIMITÉE

La garantie limitée détaillée ci-dessous est offerte par Cub Cadet LLC pour un produit neuf Cub Cadet (ci-après désigné « produit ») acheté et utilisé aux États-Unis ou au Canada par l'acheteur initial (tel que défini ci-après). Cette garantie limitée ne couvre pas les systèmes de contrôle des émissions et ne constitue pas une déclaration de garantie selon les normes fédérales en matière de contrôle des émissions au sens de la loi fédérale des États-Unis. Veuillez vous reporter à la déclaration de garantie selon les normes fédérales en matière de contrôle des émissions du manuel de l'utilisateur pour plus de détails concernant la garantie relative aux systèmes de contrôle des émissions.

Conditions de la garantie limitée

Cub Cadet LLC garantit que ce produit (sauf en ce qui concerne les composants et les circonstances définis ci-dessous comme des « exclusions ») sera exempt de défauts de fabrication et de matériaux pendant la période de garantie, telle que définie ci-dessous. Aux fins de la présente garantie limitée, « l'acheteur initial » est la première personne qui achète ce produit neuf auprès d'un revendeur, distributeur ou détaillant agréé Cub Cadet de tels produits, y compris une partie pour laquelle ledit produit a été acheté comme cadeau. Cette garantie limitée n'est pas transférable. Pendant la période de garantie, Cub Cadet LLC s'engage à réparer ou à remplacer, à son choix, toute pièce d'origine couverte par cette garantie limitée qui s'avère défectueuse en raison d'un défaut de matériaux ou de fabrication. « Utilisation à des fins commerciales » est défini comme toute utilisation commerciale, professionnelle, agricole, institutionnelle ou toute autre activité qui génère un revenu. Reportez-vous aux notes ci-dessous pour la garantie concernant l'utilisation à des fins commerciales.

Informations sur la garantie Cub Cadet®	
Produits portatifs*	Période de garantie
Scies à chaînes, motobineuses, souffleurs à feuilles, débroussailluses, coupe-herbes	3 ans
Produits d'entretien sur roues et souffleurs à neige*	
Broyeuses-déchiqueteuses, broyeuses-déchiqueteuses avec aspirateur, souffleurs à feuilles, fendeuses à bûches, souffleurs à neige	3 ans
Motoculteurs, coupe-herbes, coupe-bordures, laveuses à pression CC3224, CC3425 et CC4033	3 ans†
Laveuses à pression	2 ans†
Produits à batterie	
Tondeuses CC 30 e, tracteurs XT1 LT42 e et tondeuses à rayon de braquage zéro RZT S Zero	3 ans†
Batteries pour tondeuses CC30 e et tracteurs XT1 LT42 e	4 ans†
Produits à essence	
Tondeuses Ultima ZTX	4 ans / 500 heures (selon la première éventualité)
Tondeuses à rayon de braquage zéro Z-Force SX	4 ans / 500 heures (selon la première éventualité)
Tondeuses poussées, tondeuses à grande superficie, tondeuses à siège CC30, tracteurs Enduro XT1 et XT2 ainsi que les tondeuses à rayon de braquage zéro RZT S/SX, Ultima ZT et Z-Force S	3 ans†
Tondeuses poussées de 23 po et tracteurs Enduro XT3	4 ans†
Épandeurs rotatifs	1 an
Souffleurs à essence et tondeuses PRO HW	2 ans
Tondeuses à rayon de braquage zéro PRO Z 100 S	4 ans / 500 heures (selon la première éventualité)
Tondeuses à rayon de braquage zéro PRO Z 500/700/900 et TANK LZ/SZ	3 ans
Véhicules utilitaires tout-terrain*	
Gammes Challenger et Volunteer	1 an

Notes additionnelles
Batteries au plomb-acide : Les batteries bénéficient d'une garantie limitée d'un (1) an, calculé au prorata, contre tout défaut de fabrication et de matériaux, et seront remplacées au cours des trois (3) premiers mois à compter de la date d'achat originale par l'acheteur initial. Après ces trois (3) mois, la valeur de remplacement de la batterie sera calculée selon le nombre de mois restants de la période de douze (12) mois suivant la date originale d'achat. Toute batterie remplacée est garantie pour le solde de la période de garantie originale.
Châssis : Le cadre, le châssis et l'essieu avant des tracteurs XT1, XT2 et XT3 sont couverts par une garantie limitée de cinq (5) ans (usage domestique). Le châssis des modèles Ultima ZT et ZTX est couvert par une garantie limitée de sept (7) ans (usage domestique).
Plateaux de coupe : 1) Sauf indications contraires, Cub Cadet garantit les plateaux de coupe en vertu de la garantie du produit fourni. 2) Lorsque le produit en est équipé, la coque du plateau de coupe fabriqué en option (à l'exclusion des pièces d'usure normale, etc.) est garantie contre tout défaut de matériaux et de fabrication pendant la durée de vie du produit, à savoir aussi longtemps qu'il appartient à son acheteur initial ou à la partie pour laquelle il a été acheté à l'origine en tant que cadeau, ou sept (7) ans à compter de la date originale de vente à l'acheteur initial, selon la première éventualité. 3) La coque, les fusées, les poulies d'acier du plateau de coupe (collectivement « l'ensemble du plateau de coupe ») des appareils PRO Z 500 / 700 / 900 sont également garanties contre les défauts de matériaux et de fabrication pendant deux (2) ans (pour un total de cinq (5) ans à compter de la date d'achat) ou 1 750 heures de fonctionnement cumulées, selon la première éventualité. Par souci de clarté, aucune limite d'heures ne s'applique pendant la période initiale de trois (3) ans décrite ci-dessus.
Souffleurs à neige : Les boîtes d'engrenages en aluminium des souffleurs à deux ou trois phases HP ont une garantie de cinq (5) ans.
Produits alimentés par CORE® : Veuillez vous reporter à la garantie figurant dans le manuel de l'utilisateur.
Tondeuses à rayon de braquage zéro des gammes L et S : RZT L/LX, Z-Force L/LX/SZ, PRO Z 100 L, Z-Force Commercial (LZ/SZ) et Tank (L/S): Veuillez vous reporter à la garantie figurant dans le manuel de l'utilisateur.
Accessoires : Veuillez vous reporter à la garantie figurant dans le manuel de l'utilisateur.
*Garantie limitée pour usage à des fins commerciales - Produits portatifs : 90 jours; broyeuses-déchiqueteuses avec aspirateur, souffleurs à feuilles, fendeuses à bûches, souffleurs à neige : 1 an; véhicule utilitaire tout-terrain : 6 mois
† Aucune garantie pour usage à des fins commerciales : Motoculteurs, coupe-herbes, coupe-bordures, laveuses à pression, produits à batterie, tondeuses poussées, tondeuses à siège CC 30, tracteurs Enduro et tondeuses à rayon de braquage zéro RZT S/SX, Ultima ZT et Z-Force

Cette garantie limitée n'est pas transférable

Pour se prévaloir de la garantie limitée

Pour que la garantie limitée s'applique, telle que définie dans les présentes, les réparations au titre de la garantie doivent être effectuées par un centre de service Cub Cadet agréé. Pour trouver un centre de service Cub Cadet aux États-Unis, contactez votre concessionnaire, distributeur ou détaillant Cub Cadet agréé ou écrivez à P. O. Box 368023 Cleveland, Ohio 44136-0019, appelez au 1 877 282-8684, ou visitez notre site Web au www.cubcadet.com. Au Canada, écrivez à MTD Products Limited, 97, Kitchener, Ontario, N2G 3R2, appelez au 1 800 668-1238, ou visitez notre site Web au www.cubcadet.ca. Cette garantie limitée est offerte par Cub Cadet LLC. Il s'agit de la seule garantie de produit offerte par Cub Cadet pour cet appareil. UNE COPIE DE LA FACTURE ORIGINALE DOIT ÊTRE PRÉSENTÉE POUR BÉNÉFICIER D'UN SERVICE DANS LE CADRE DE LA GARANTIE.

Ce qui n'est pas couvert par cette garantie limitée

Cette garantie limitée ne couvre pas (les « exclusions ») :

1. Les produits achetés dans un pays autre que les États-Unis ou le Canada.
2. Les dispositifs anti-pollution. Ces éléments sont couverts par une garantie distincte, la déclaration de garantie selon les normes fédérales en matière de contrôle des émissions. Veuillez consulter la déclaration de garantie selon les normes fédérales en matière de contrôle des émissions pour plus d'informations.
3. Les dommages dus à un manque d'entretien ou un entretien inadéquat, comme indiqué dans le manuel de l'utilisateur.
4. L'usure normale résultant de l'utilisation du produit.
5. Les pièces d'usure normale (telles que définies aux présentes) sont garanties exemptes de tout défaut de matériaux et de fabrication pour une période de trente (30) jours à compter de la date originale d'achat par l'acheteur initial pour un usage résidentiel, et pour 30 jours ou 100 heures (selon la première éventualité) pour un produit à usage commercial. Selon le produit, ces pièces d'usure comprennent, sans s'y limiter : courroies, lames, adaptateurs de lame, sacs à herbe, roues de plateau de coupe, sièges, lames de raclage, patins, dents, filtres, buses, boyaux, joints toriques, pistolets de pulvérisation, lances d'arrosage, pneus, bougies, fusibles, boutons, bobines extérieures, monofilaments, courroies intérieures, poulies démarreur, cordes de démarrage, courroies d'entraînement, chaînes de scie à chaîne, guide-chaînes et autres articles consommables.
6. Les pompes des fendeuses à bûches, les soupapes et les cylindres sont couverts par une garantie d'un (1) an.
7. L'utilisation du produit qui n'est pas compatible avec l'utilisation prévue d'un tel produit, comme décrit dans les instructions d'utilisation, y compris et sans en exclure d'autres, l'abus, le mauvais usage ou la négligence du produit, toute utilisation incompatible ou non conforme aux instructions comprises dans le manuel de l'utilisateur. Ceci inclut leur utilisation dans des environnements sableux ou corrosifs.
8. Tout produit qui a été altéré ou modifié d'une manière non conforme à la conception d'origine du produit ou d'une manière non approuvée par Cub Cadet LLC.
9. La réfection de la peinture ou le remplacement de pièces pour cause de peinture défectueuse (y compris les matériaux et l'application) sont couverts pendant une période de trois (3) mois.
10. Les jantes (si équipé) sont couvertes pour une période de trois (3) mois contre les défauts de fabrication.

Cette garantie ne couvre pas, et Cub Cadet LLC décline toute responsabilité pour ce qui suit, y compris mais sans s'y limiter :

1. La perte de temps ou la perte d'usage du produit.
2. Les frais de transport et les autres dépenses engagées concernant le transport du produit au centre de service Cub Cadet agréé (aller et retour).
3. Toute perte ou tout dommage à d'autres équipements ou aux biens personnels.
4. Tout dommage causé par un entretien inadéquat ou l'utilisation d'essence, d'huile ou de lubrifiant autre que le type spécifié dans le manuel de l'utilisateur.
5. Les dommages résultant de l'installation ou l'usage d'une pièce ou d'un accessoire non approuvés par Cub Cadet LLC utilisés avec le produit.

Limites

1. IL N'Y A AUCUNE GARANTIE IMPLICITE Y COMPRIS, SANS TOUTEFOIS S'Y LIMITER, TOUTE GARANTIE IMPLICITE DE QUALITÉ MARCHANDE OU DE CONVENANCE PRÉCISE POUR UN OBJECTIF PARTICULIER. AUCUNE GARANTIE NE S'APPLIQUE APRÈS LA PÉRIODE DE GARANTIE APPLICABLE SPÉCIFIÉE CI-DESSUS QUANT AUX PIÈCES IDENTIFIÉES. AUCUNE AUTRE GARANTIE EXPLICITE, MISE À PART LA GARANTIE DÉCRITE CI-DESSUS, QU'ELLE SOIT ÉCRITE OU ORALE, DONNÉE PAR TOUTE PERSONNE OU TOUTE ENTREPRISE, Y COMPRIS LE CONCESSIONNAIRE OU LE DÉTAILLANT, À L'ÉGARD DE TOUT PRODUIT, N'ENGAGE CUB CADET LLC. PENDANT LA PÉRIODE COUVERTE PAR LA GARANTIE, LE SEUL RECOURS SE LIMITE À LA RÉPARATION OU AU REMPLACEMENT DE LA PIÈCE DÉFECTUEUSE COMME STIPULÉ CI-DESSUS. (CERTAINS ÉTATS OU CERTAINES PROVINCES NE PERMETTENT PAS UNE LIMITE À LA DURÉE DE LA GARANTIE IMPLICITE. PAR CONSÉQUENT, LA LIMITE CI-DESSUS PEUT NE PAS S'APPLIQUER DANS VOTRE CAS.)
2. LES STIPULATIONS ÉNONCÉES DANS CETTE GARANTIE CONSTITUENT LE SEUL ET UNIQUE RECOURS AUX TERMES DE LA VENTE. CUB CADET NE PEUT PAS ÊTRE TENUE RESPONSABLE POUR TOUTE PERTE OU TOUT DOMMAGE ACCESSOIRE OU IMMATÉRIEL COMPRENANT, SANS S'Y LIMITER, LES FRAIS DE TRANSPORT OU LES FRAIS CONNEXES OU LES FRAIS DE LOCATION POUR REMPLACER TEMPORAIREMENT UN PRODUIT SOUS GARANTIE. (CERTAINS ÉTATS OU CERTAINES PROVINCES NE PERMETTENT PAS L'EXCLUSION OU LA RESTRICTION DES DOMMAGES ACCESSOIRES OU IMMATÉRIELS. PAR CONSÉQUENT, LES EXCLUSIONS CI-DESSUS PEUVENT NE PAS S'APPLIQUER DANS VOTRE CAS.)
3. EN AUCUN CAS, LE MONTANT DE REMBOURSEMENT OU DE REMPLACEMENT NE SAURAIT ÊTRE SUPÉRIEUR À CELUI DU PRIX D'ACHAT DU PRODUIT. TOUTE MODIFICATION DES DISPOSITIFS DE SÉCURITÉ RENDRA LA GARANTIE NULLE ET NON AVENUE. L'UTILISATEUR ASSUME TOUT RISQUE ET TOUTE RESPONSABILITÉ EN CAS DE PERTE, DE DOMMAGE MATÉRIEL OU DE BLESSURE RÉSULTANT DE L'UTILISATION, DE L'UTILISATION INCORRECTE DU PRODUIT OU DE L'INCAPACITÉ DE L'UTILISER.
4. Cette garantie limitée n'est offerte qu'à l'acheteur initial et, à l'exception des exclusions telles que définies ci-après, la période de garantie applicable débute à la date d'achat du produit. Advenant qu'il est impossible de déterminer la date d'achat originale du produit, alors la période de garantie sera établie au début de la période de fabrication du produit, tel qu'il a été établi par Cub Cadet LLC, et se terminant six (6) mois après la période de garantie du produit, telle que définie précédemment. Une garantie de produit ne peut, en aucun cas, être prolongée une fois que la période de garantie a pris fin.

Lois locales et cette garantie

Cette garantie limitée vous accorde des droits juridiques spécifiques. Vous pouvez également bénéficier d'autres droits, qui varient selon les États ou les provinces.